

OCTOBRE 2022

BULLETIN COMMUNAUTAIRE N°23



Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay • Pont-Salomon
Saint-Ferréol-d'Auroure • La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Z.A. de Bramard : un projet
économique au service du territoire
p.4

HABITAT
Zoom sur l'étude d'attractivité
des centres-bourgs
p.10

CYCLE DE L'EAU
Un prix unique de l'eau
pour un même service
p.22

ACTIFS AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN



Nous sortons tout juste d'une crise sanitaire que nous retombons dans une crise géopolitique aux conséquences douloureuses pour nos familles, nos entreprises et nos collectivités. À l'instar de la couverture de votre nouveau magazine d'information, les nuages, la visibilité réduite et certains vents contraires hypothèquent notre avenir. Notre souveraineté énergétique a été bradée depuis des années sur l'autel de certains lobbies ; le marché du travail est complètement inadapté entre chômage de masse et des entreprises qui peinent à recruter ; l'humain ne représente plus rien face à une mondialisation comptable érigée en règle absolue et la cohésion nationale devient un concept abstrait face au communautarisme grandissant.

“ Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. ”

Oui, les raisons d'être optimistes sont peu nombreuses en ces temps incertains et inquiétants.

Cependant nous avons la chance de vivre dans des communes à taille humaine dans lesquelles les mots solidarité, accompagnement et respect ont encore du sens. Nous avons une part non négligeable de notre destin en main pour dessiner des jours plus heureux. C'est le sens du message de cet éditorial.

La création de richesses supplémentaires avec le développement de nos entreprises locales et l'accueil de nouvelles entités dynamiques et innovantes, assureront des recettes fiscales pour les communes et la Communauté de Communes. Des services performants, répondant aux besoins des familles, pourront être déployés sans avoir recours systématiquement à l'impôt ou à des hausses de tarifs. La mise en valeur de notre patrimoine naturel exceptionnel, au travers des projets touristiques respectueux de l'environnement et de nos populations locales, généreront de nouvelles activités et ressources financières.

“Aujourd'hui 76% des actifs quittent chaque jour la Communauté de Communes pour aller travailler.”

Nous ne pouvons nous satisfaire de ce chiffre. Il est donc primordial de faire diminuer cette donnée dans un contexte énergétique inflationniste durable et pour faire face aux défis environnementaux.

Loire Semène s'est lancée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'industrie, l'agriculture, la performance énergétique de nos bâtiments, la protection de la ressource en eau, seront au cœur du sujet, sans dogmatisme ou dirigisme, mais en proposant une méthode à chacun pour pouvoir agir concrètement en faveur de l'environnement et pour accélérer la production d'énergies renouvelables sur notre territoire.

“Prendre de la hauteur.”

À l'image du drone survolant un paysage chahuté, la prise de hauteur et l'anticipation sont les marques de fabrique

de la Communauté de Communes. Rappelons que Loire Semène a été précurseur dans un domaine vital : l'eau. L'État et le Département alertent légitimement les collectivités locales sur le nombre d'acteurs dans le domaine de la gestion de l'eau : 400 entités communales ou syndicales interviennent sur 257 communes ! Depuis 2020, la Communauté de Communes Loire Semène exerce l'ensemble des compétences liées au cycle de l'eau. La sécurisation de la ressource, les interconnexions, la recherche de meilleurs rendements, l'innovation, sont au cœur de notre action avec en ligne de mire un service équitable, de qualité et au même prix pour nos habitants.

Frédéric GIRODET,
Président de la Communauté de Communes Loire Semène



Centre-bourg de Saint-Didier-en-Velay



Atelier avec les Conseillers Numériques et le robot Thymio



Travaux de voirie

04 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ZA de Bramard : un projet économique au service du développement du territoire
- De nouveaux locaux d'entreprises bientôt disponibles à Aurec-sur-Loire
- Le Château d'Aurec-sur-Loire bientôt ouvert

08 GESTION DES DÉCHETS

- Des évolutions à venir dans la collecte et la gestion des déchets

09 ENVIRONNEMENT

- Favoriser la mobilité douce sur le territoire
- Se déplacer autrement

10 HABITAT

- Zoom sur l'étude d'attractivité des centres-bourgs

12 TOURISME

- De nouveaux aménagements pour soutenir le développement touristique du territoire
- Retour sur le Tour de France 2022

16 FINANCES

- Plan d'investissement 2022-2026

18 CULTURE & PATRIMOINE

- Re-découvrez les chasses aux trésors du patrimoine en Loire Semène !
- Le Musée de la Faulx bientôt remis aux normes
- Bibliothèques, Réseau Lecture et Grainothèques
- Les Conseillers Numériques à votre service

20 BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES, VOIRIES

- Etude énergétique des bâtiments Communautaires
- Programme annuel des travaux de voirie

22 CYCLE DE L'EAU

- Un prix unique de l'eau pour un même service
- Zoom sur les travaux réalisés

24 FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE

- Les solutions de garde à votre disposition sur le territoire de Loire Semène dès le plus jeune âge

26 PRÉVENTION

- Coup de projecteur sur le C.I.S.P.D
- Fourrière : comment le service fonctionne-t-il ?

ZA DE BRAMARD : UN PROJET ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE COMPTE ET ENTRETIENT, DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 20 ZONES D'ACTIVITÉS.

Après la réhabilitation de plus de 10 ha de friches, les zones d'activités du territoire sont aujourd'hui occupées à 100%. Depuis 10 ans, aucune zone n'a été construite. De fait, la collectivité ne dispose aujourd'hui d'aucune offre foncière à destination des entreprises de son territoire, ne serait-ce que pour assurer leur croissance.

La Communauté de Communes travaille depuis plusieurs années à l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités sur la commune de Saint-Didier-en-Velay : la ZA de Bramard.

Cette zone d'activités, **composée d'une surface utile de 11,2 hectares**, a vocation à accueillir **6 entreprises** et **créer 150 à 200 emplois à terme**.

UN PROJET INSCRIT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conscient de l'impact paysager et environnemental du projet situé en bordure du Bois de Bramard, une étude environnementale a été menée en 2021 avec un bureau d'études spécialisé. Suite à cette dernière, le projet a été fortement revu à la baisse afin de limiter l'impact sur la biodiversité. D'un projet initial de 17 ha, la zone d'activités s'étend aujourd'hui sur 11,2 ha (voies + parcelles).

De nombreuses mesures compensatoires sont mises en place afin de restaurer et protéger la faune et la flore autour de la zone. Les compensations prévues concernent **43 ha** de milieux boisés et/ou semi-ouverts sur les communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Didier-en-Velay et Saint-Victor-Malescours, ainsi que **3 600 m²** de zones humides situées sur le bassin versant de la Gampille à Saint-Didier-en-Velay. Notons également que **15 081 m²** de zones humides seront sanctuarisés au sein du Bois de Bramard.

Un suivi des zones de compensation boisées et humides sera décliné sur les cinquante prochaines années, en parallèle des suivis effectués sur la zone de projet (inventaires écologiques (habitats, faune, flore et zones humides)).

La Communauté de Communes Loire Semène s'engage également à assurer un suivi des nuisances générées par la zone lorsqu'elle sera exploitée afin d'en piloter les mesures correctives, le cas échéant.

UN PROJET ÉQUILIBRÉ FINANCIÈREMENT

Le coût total du projet (incluant les acquisitions foncières, les études, les travaux et l'ensemble des mesures compensatoires), avoisine les 5,2 M€.

Ce coût doit être **amorti en moins de 7 ans** grâce à plusieurs leviers :

- Les subventions déjà obtenues
- Le produit de la vente du bois
- Le produit de la vente des parcelles aux entreprises

- La taxe d'aménagement payée par les entreprises qui s'installent
- Les recettes fiscales générées au niveau de Loire Semène par les entreprises qui s'implanteront sur cette zone (de l'ordre de 200 000 €/an), permettront de financer d'autres politiques communautaires (famille-jeunesse, culture, tourisme, environnement, etc.) pour le bien de l'ensemble des habitants de Loire Semène en évitant ainsi le recours à des hausses d'impôts locaux.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

- 30 mai 2022 : Fin de l'enquête publique préalable à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Didier-en-Velay et à l'autorisation environnementale.
- Courant juin : envoi d'un mémoire en réponse aux 272 contributions enregistrées sur le site internet de la Préfecture de Haute-Loire.
- 16 Septembre 2022 : accord du Préfet quant à l'aménagement de cette zone d'activités.
- Mi-octobre 2022 : Abattage des arbres dans le respect de la biodiversité (coupes adaptées de certains arbres abritant des chiroptères notamment).
- 1^{er} trimestre 2023 : Fouilles archéologiques diligentées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).
- Courant 2023 : lancement des travaux d'aménagement après accord de la DRAC.



ALEXANDRE LABESSE, FAIT PARTIE DE CETTE NOUVELLE VAGUE D'ENTREPRENEURS AUDACIEUX ET INNOVANTS. À 33 ANS, IL A FONDÉ ET DIRIGÉ L'ENTREPRISE HEXADRONE, SPÉCIALISTE DE LA FABRICATION DE DRONES MODULABLES «MADE IN FRANCE», À DESTINATION DES PROFESSIONNELS. IL NOUS OUVRE LES PORTES DE SON ENTREPRISE, RÉCEMMENT INAUGURÉE SUR LA ZA LA SAGNE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-FERRÉOL-D'AUROURE.

PRÉSENTEZ-NOUS L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

« Hexadrone est la première entreprise française qui conçoit et fabrique des drones modulables à destination des professionnels. L'entreprise concentre aujourd'hui 4 compétences : la fabrication et la commercialisation du drone Tundra, mais aussi la vente en ligne de pièces détachées, la formation au pilotage et un bureau d'études pour répondre à des demandes plus spécifiques.

La moitié de notre clientèle se trouve dans le secteur de la défense, les 50% restants regroupant à la fois des grands groupes comme Total Energies ou Thalès et des petits indépendants (géomètres, topographes, etc.). »

COMMENT L'IDÉE EST-ELLE NÉE ?

« Hexadrone est née en premier lieu de ma passion pour le modélisme. Au moment où les premiers drones sont apparus en France fin des années 2000, je me suis passionné pour le sujet, jusqu'à quitter mon emploi et en faire mon activité professionnelle. J'ai commencé seul dans mon garage et aujourd'hui nous sommes 20 salariés dans ces nouveaux locaux, toutes et tous investis pour faire en sorte que l'aventure Hexadrone soit un succès. »

POURQUOI « HEXADRONE » ?

« Tout est parti de mon premier drone : un modèle Hexarotor. Le nom Hexadrone renvoie également à l'hexagone, évoquant cette configuration de drone à six bras. C'est également un clin d'œil au savoir-faire français, qui est une valeur chère à l'entreprise. »

QUELLE A ÉTÉ VOTRE PLUS GRANDE APPRÉHENSION AU DÉMARRAGE DE VOTRE PROJET ENTREPRENEURIAL ?

« Tout quitter pour vivre de ma passion. C'était un sacré challenge de quitter mon CDI dans une belle entreprise, dotée d'une renommée mondiale, pour me lancer dans l'aventure entrepreneuriale, sans rien n'y connaître. »

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS ENTOURÉ POUR DÉVELOPPER VOTRE PROJET ?

« D'abord personnellement puisque j'ai eu le soutien de ma famille. Ma femme m'a très vite rejoint dans l'aventure Hexadrone. J'ai également bénéficié du soutien des collectivités locales et de la Banque Publique d'Investissement (BPI France) pour développer mon activité. La Communauté de Communes Loire Semène m'a réservé une parcelle sur la zone d'activités de la Sagne pendant plusieurs années avant que je puisse aménager les locaux de l'entreprise en 2022. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le

Département de la Haute-Loire ont également contribué à l'aménagement et l'installation dans nos nouveaux locaux de 1 000 m². »

UN CONSEIL À DONNER À UN JEUNE ENTREPRENEUR ?

« Osez ! Vous en retirerez toujours quelque chose. Et si je peux donner un autre conseil, faites-vous accompagner ! Il existe plein de dispositifs : incubateurs, réseaux, etc. pour vous épauler dans votre aventure et ne pas vous laisser seul avec votre projet.

J'ai bénéficié de l'accompagnement de chefs d'entreprises avec Réseau Entreprendre et c'était précieux d'avoir leur regard. »

QUELLE AMBITION POUR HEXADRONE DANS LES ANNÉES À VENIR ?

« Nous préparons une nouvelle levée de fonds d'ici fin 2022, début 2023 afin d'assurer le développement de l'entreprise. Nous visons 30 salariés d'ici la fin de l'année et allons structurer notre chaîne de production pour développer la commercialisation du drone Tundra.

90% de notre chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé en France. Nous souhaitons donc consolider nos process pour viser l'international.

Notre objectif : devenir un leader sur le marché du drone professionnel en mettant en valeur une fabrication française, aujourd'hui très prisée par nos clients »



DE NOUVEAUX LOCAUX D'ENTREPRISES BIENTÔT DISPONIBLES À AUREC-SUR-LOIRE



La Communauté de Communes Loire Semène a pour objectif d'optimiser les terrains à vocation industrielle. C'est pourquoi elle a fait l'acquisition, fin 2020, d'une friche industrielle incendiée (en 2018) sur le quartier de « la Flachère » à Aurec-sur-Loire. La collectivité souhaite **recycler ce tènement industriel et construire un nouveau bâtiment de 2 500 m², composé de plusieurs modules à destination d'artisans du territoire.** Les opportunités foncières étant très contraintes sur Loire Semène, l'objectif, pour la Communauté de Communes, sera de **proposer des solutions d'installation à des artisans en louant des modules de différentes tailles**, adaptés aux besoins des entreprises.

Le tènement actuel est inadapté, pollué, pour partie incendié avec des dommages structurels importants et peu optimisé. Un permis de démolir a donc été accepté et la phase de consultation des entreprises a été lancée durant l'été. Les travaux de démolition, terrassement et dépollution vont commencer dans les prochains jours.



Façade du Château d'Aurec-sur-Loire depuis la cour intérieure

LE CHÂTEAU D'AUREC-SUR-LOIRE BIENTÔT OUVERT



APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX, LE CHÂTEAU D'AUREC SUR LOIRE, VÉRITABLE EMBLÈME AU CŒUR DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE, VA BIENTÔT OUVRIR SES PORTES.

Les habitants du territoire et d'ailleurs vont pouvoir (re)découvrir le patrimoine historique local. Le dispositif Micro-Folies (financé par l'Etat) va compléter l'offre muséale en intégrant un parcours numérique interactif au cœur du Château. Les visiteurs pourront ainsi visualiser les évolutions du château au fil des siècles grâce à une maquette numérique, rencontrer quelques personnalités locales dans les galeries, recomposer les fresques qui ornent les murs de l'étage grâce à des tables tactiles, etc.

Au-delà d'un projet culturel, **le Château d'Aurec-sur-Loire a également vocation à soutenir le développement et l'attractivité économique du territoire de Loire Semène.** En

effet, la Communauté de Communes Loire Semène souhaite diversifier son offre d'accompagnement auprès des porteurs de projets et entrepreneurs du territoire.

Au-delà des actions qui relèvent de sa compétence de développement économique, elle mettra à disposition des porteurs de projet et entrepreneurs : **un espace de coworking, un fablab, mais aussi des bureaux privatifs disponibles à la location.** Ces nouveaux dispositifs, accessibles à toutes et tous, contribueront à renforcer l'attractivité du territoire et permettront l'émergence de nouveaux modes de travail collaboratifs.

Enfin, la collectivité souhaite **développer son offre de tourisme d'affaires** grâce au Château. En proposant des salles de séminaires, des offres sur mesure et clé en main d'accueil d'événements, Loire Semène souhaite accueillir les séminaires des entreprises de son territoire, mais également d'autres manifestations et événements professionnels ou privés.

DES ÉVOLUTIONS À VENIR DANS LA COLLECTE ET LA GESTION DE VOS DÉCHETS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE EST COMPÉTENTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES. CETTE PRESTATION EST DÉLÉGUÉE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES VELAY PILAT (SICTOM) QUI PREND EN CHARGE LA PRÉVENTION, LA GESTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE 24 COMMUNES. CONCRÈTEMENT, IL GÈRE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES, DES BACS DE TRI SÉLECTIF, DE QUATRE DÉCHETTERIES ET GÈRE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DU COMBAU, SUR LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT.

Aujourd'hui, la collecte et le traitement des déchets sont financés par le prélèvement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), basée sur la taxe foncière. L'organisation du SICTOM est ainsi optimisée avec un coût par habitant de 20€ inférieur à la moyenne nationale.

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES COÛTS

+ 800 000 €

d'augmentation des coûts sur un budget de 4,2 M €

Conformément aux demandes formulées par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le centre d'enfouissement du Combau doit être mis aux normes tout comme le

transport et le traitement des lixiviats (liquides résiduels).

L'évolution des coûts des marchés de prestation, les hausses importantes du coût des carburants, des amortissements et le presque triplement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ont entraîné un résultat de fonctionnement déficitaire en 2021 qui ne suffira donc plus à absorber les dépenses.

En 2022, la TEOM a donc été ré-évaluée afin de pallier aux augmentations des coûts.

DE NOUVELLES ACTIONS AFIN DE MAÎTRISER LES COÛTS

Des **animations autour du compostage individuel et partagé vont être proposées** avec un agent maître com-

posteur afin de réduire le tonnage d'ordures ménagères collecté.

De **nouveaux débouchés pour les déchets verts ont été assurés**, en collaboration avec la filière agricole. Les végétaux sont broyés et expédiés vers les exploitations agricoles du territoire qui les utilisent en sous couche de litière dans les bâtiments d'élevage. Ce procédé économise de la paille en grande quantité et génère un excellent fumier.

Une étude d'optimisation du service de collecte est également en cours afin de réorganiser l'ensemble des collectes et ainsi réaliser des économies.

Enfin, la compétence de traitement des déchets a été transférée au SYMPTTOM, pour avoir plus de poids face aux prestataires sur le marché.



ELISABETH ROYON, 1ÈRE ADJOINTE À LA MAIRIE DE SAINT-VICTOR-MALESCOURS NOUS PARTAGE L'UNE DES INITIATIVES PROPOSÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

(CMJ) DE LA COMMUNE. CES DERNIERS ONT PROPOSÉ AUX HABITANTS LA RÉALISATION, AINSI QUE LA MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF.

DE QUEL CONSTAT LE PROJET EST-IL NÉ ?

« Le compostage c'est tout simplement du bon sens ! Il consiste à transformer les déchets organiques en engrais naturel.

On sait qu'un quart des déchets jetés dans

les poubelles pourrait être composté. En plus de l'impact écologique certain, il présente un aspect économique non négligeable ; les ordures coûtent de plus en plus cher à collecter et traiter.

Les jeunes ont donc créé un questionnaire et ont rencontré, avec un adulte du Conseil, les habitants du centre bourg afin d'évaluer leurs attentes et leurs besoins. Un emplacement a ensuite été défini. Une notice simple d'utilisation a été collée sur les bio-seaux qui ont été distribués aux habitants lors de l'inauguration du composteur (le 18 juin). Raphaëlle Beylemet, maître composteur a également animé des ateliers autour du compostage.

La prochaine étape est une formation plus poussée pour les personnes volontaires qui viendront régulièrement « surveiller » le composteur. »

OÙ PEUT-ON S'INFORMER POUR REJOINDRE CETTE DYNAMIQUE ?

« Il y a eu des initiatives privées, mais une politique communautaire se met en place. Le référent est le SICTOM. Une commission est en cours afin de généraliser ce compostage collectif au niveau de l'ensemble des communes. Les mentalités évoluent dans le bon sens, il y a également beaucoup de ressources sur internet. »

PEUT-ON TROUVER DES SITES DE COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE ?

« Les communes de Saint-Ferréol-d'Auroure, Saint-Didier-en-Velay et donc Saint-Victor-Malescours sont équipées. Concernant les autres communes, cela ne devrait pas tarder. »

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE SUR LE TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE SOUHAITE ACCOMPAGNER L'ESSOR DE LA PRATIQUE DU VÉLO, NOTAMMENT GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE).

CONSCIENTE DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES EN TERME DE MOBILITÉ, ELLE S'IMPLIQUE AUX CÔTÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MARCHES DU VELAY ROCHEBARON ET DE L'ASSOCIATION CACHALOT POUR MENER, EN 2022, UNE GRANDE ENQUÊTE AFIN DE CIBLER LES BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS CONCERNANT LA PRATIQUE DU VÉLO SUR LE TERRITOIRE.

LES PRINCIPAUX CONSTATS REMONTÉS DE L'ÉTUDE

- **42% des pratiquants de vélo sont des VTTistes** et près d'1/4 des sondés (1 000 personnes interrogées) sont utilisateurs de VAE. Aujourd'hui, ils en disposent principalement pour des activités de loisirs ou de la balade.
- **Plus de ¾ des personnes interrogées pointent le problème de sécurité de circulation** du fait de l'absence de pistes cyclables sécurisées et de la proximité avec les voitures.
- **Près de 9 répondants sur 10 feraient plus de vélo en cas de réalisation de pistes cyclables**, ce qui permettrait, entre autres, de doubler les déplacements domicile/travail (de 8 à 16%).

LES PISTES D'ACTIONS PROPOSÉES ET ENVISAGÉES

Les résultats collectés nourriront les prochaines réflexions quant à l'amélioration de la pratique du vélo en Loire Semène. Cependant, quelques propositions ont d'ores et déjà été mises en lumière afin d'inciter à la pratique du vélo.

L'un des principaux enjeux consisterait, en effet, à développer un réseau de pistes cyclables sécurisées sur le territoire, en proposant notamment des liaisons reliant nos bourgs. Sur ce point, le Conseil Départemental, en partenariat avec les collectivités locales, tra-

SE DÉPLACER AUTREMENT

La Communauté de Communes Loire Semène, en partenariat avec les 4 autres Communautés de Communes du Pays de la Jeune Loire, travaille, depuis 2018, au **développement des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle**. Fruit de ce travail : **un portail web des mobilités alternatives est désormais accessible**.

Covoiturage, auto-stop, vélo, transport à la demande, auto-partage... Envie de connaître les solutions pour se déplacer en Jeune-Loire ? Besoin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide à la mobilité ? Toutes les réponses à vos problématiques de déplacement et plus encore sur le site :



vaille à l'élaboration d'un « **schéma départemental vélo** », auquel Loire Semène participe activement pour étudier les axes principaux que pourraient constituer les routes départementales.

Sous l'égide des départements de la Loire et de la Haute-Loire, **une étude de faisabilité d'une voie verte entre Firminy et la Séauve-sur-Semène devrait être lancée en 2023**, en partenariat avec les communautés de communes concernées, afin d'en évaluer le coût et les contraintes.

DÉCOUVRIR LES PARCOURS VTT

Afin de soutenir la pratique du VTT de loisirs en Haute-Loire, la collectivité de Loire Semène, en partenariat avec les Gorges de la Loire et les autres collectivités locales, proposent **49 parcours VTT sur l'ensemble du territoire, soit plus de 1 000 km balisés**. Tous les parcours sont à retrouver sur le site de notre Office de Tourisme :



www.otloiresemene.fr/Espace-VTT



WWW.SEPLACERENJEUNELOIRE.FR

Vous pourrez notamment connaître le dispositif d'auto-stop organisé par Mobi'Pouce.

ZOOM SUR L'ÉTUDE D'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS

LES CENTRES-BOURGS, APPELLATION DÉSIGNANT LE CENTRE DES PETITES ET MOYENNES COMMUNES, CONNAISSENT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES UN REGAIN D'ATTENTION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES. ILS SONT CEPENDANT SOUVENT DÉCRITS COMME EN PERTE DE VITESSE, DE DYNAMISME OU ENCORE DÉVITALISÉS.

Ce phénomène touche également les communes de Loire Semène à différents niveaux. Il est causé par des évolutions récentes comme la mobilité facilitée pour tous, l'évolution des modes de consommation dans les zones commerciales périphériques et/ou sur les trajets domicile-travail, la baisse démographique ainsi que l'aménagement périurbain toujours plus éloigné des centres.

Ces centres concentrent pourtant les services indispensables : modes de garde, services publics, écoles, santé ainsi que les commerces et les activités et lieux de sociabilité. **Ils caractérisent également notre identité et reflètent le dynamisme du territoire et son histoire.** Un centre dont les habitations sont vides, dont les commerces ferment, est un centre en péril. À l'heure où l'artificialisation des sols doit baisser, où les coûts de déplacement en voiture individuelle s'envolent, où le lien social est difficile à entretenir, les centres-bourgs sont nos atouts. Garantir dans ces centres un habitat pour tous, des commerces et services de qualité et des espaces publics destinés à tous les usagers, c'est garantir la vitalité de nos communes rurales et c'est ce vers quoi la Communauté de Communes tend en s'engageant dans la démarche Petites Villes de Demain.

Dans le cadre d'une étude menée sur les sept centres-bourgs de la Communauté de Communes, plusieurs ateliers et réunions publiques ont été organisés de mai à juillet 2022 sur chaque commune du territoire afin **d'échanger sur la redynamisation des centres-bourgs et l'amélioration, à terme, du cadre de vie des habitants du territoire.**

Différentes thématiques ont été travaillées en parallèle durant ces ateliers : économie et commerce, déplacements et sécurisation, aménagement urbain et cadre de vie, patrimoine et environnement, etc.

Les contributions des élus, des habitants et des acteurs ont témoigné de l'intérêt porté au devenir de leurs centres bourgs et l'attachement à ces lieux d'histoire et de vie. Suite à ces ateliers, **différentes actions ont été priorisées dans chaque commune du territoire pour revitaliser les centres-bourgs.** Toutes les propositions sont à retrouver sur le site internet de Loire Semène.

Prochaine étape du projet Petites Villes de Demain : signer une Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) entre les trois communes labellisées (Aurec-sur-Loire, Saint-Didier-en-Velay et Saint-Just-Malmont), la Communauté de Communes, le Département et l'État, afin de mettre en œuvre le plan d'actions défini dans la phase d'étude.



Saint-Didier-en-Velay



Aurec-sur-Loire



Saint-Victor-Malescours



Saint-Ferréol-d'Auroure



Saint-Just-Malmont



Pont-Salomon



La Séauve-sur-Semène

La signature de cette convention permettra également la mise en œuvre de certains dispositifs tels que le Dispositif Denormandie : défiscalisation pour des achats et rénovation de biens destinés à une mise en location, exemption d'autorisation commerciale pour des commerces s'implantant dans un secteur ORT, abattement sur les plus-values immobilières, etc.

Deux premières actions sont d'ores et déjà pressenties :

- **Une étude sur la question de l'habitat** pour définir ce que la Communauté de Communes peut mettre en place pour améliorer l'habitat privé du centre-bourg grâce à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- **Une étude sur le commerce** afin de connaître et définir le commerce et les dynamiques commerciales à l'œuvre sur le territoire. Cela permettra à la collectivité d'accentuer son accompagnement auprès des commerçants déjà présents sur le territoire et de construire une stratégie commerciale pour attirer de nouvelles formes de commerce en adéquation avec les besoins des habitants.



NATHALIE ET CHRISTOPHE BROUSSARD GÈRENT DEPUIS 28 ANS L'ÉPICERIE SUR LA PLACE MOULIN PRUGNAT, AU CŒUR DE SAINT-JUST-MALMONT. ATTACHÉE À SON TERRITOIRE, NATHALIE S'EST MOBILISÉE LORS DE L'ATELIER DE CONCERTATION ORGANISÉ PAR LA COLLECTIVITÉ LOIRE SEMÈNE SUR SA COMMUNE. ELLE NOUS EXPLIQUE POURQUOI ELLE A TENU À S'INVESTIR SUR LES SUJETS LIÉS À L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-BOURG.

POURQUOI AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À CET ATELIER DE CONCERTATION ?

« C'était une évidence. On est dans le centre du village depuis 28 ans. Le centre, c'est un peu comme notre maison. Je me sens donc concernée par ce qui s'y passe et les projets à venir. »

QUELS SUJETS ONT PU ÊTRE ABORDÉS ?

« Au sein de mon groupe, nous avons travaillé sur ce qui manque au village pour dynamiser le centre-bourg et le rendre attractif pour les habitants de Saint-Just-Malmont. »

AVEZ-VOUS PU EXPRIMER VOS SOUHAITS/IDÉES ?

« Oui complètement. Nous étions près d'une vingtaine de participants de la commune. Dans mon groupe, nous avons abordé le sujet de la végétalisation du centre-bourg. Nous avons également évoqué l'importance de recréer une âme, un cœur au village avec une terrasse de café par exemple. »



Nouveaux locaux « La Casa Brout'Chou »

CES ATELIERS DE CONCERTATION SONT-ILS ÉGALEMENT OUVERTS AUX HABITANTS ?

« Oui. Parmi la vingtaine de participants, il y avait des habitants, des élus et nous étions deux commerçants. C'est cette mixité qui fait la richesse des échanges. On allait tous dans le même sens. »

QU'ATTENDEZ-VOUS DE LA SUITE DE LA DÉMARCHE ?

« Après avoir rassemblé toutes ces idées, j'attends maintenant que ça se mette en place. Action, réaction comme on dit ! »



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, VÉRITABLE VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ET GÉNÉRATEUR DE RECETTES POUR NOTRE TERRITOIRE ET SES COMMERÇANTS. RICHE DE SON PATRIMOINE NATUREL, LE TERRITOIRE EST PROPICE AUX RANDONNÉES ET AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE PRÈS DU FLEUVE LOIRE ET DE LA RIVIÈRE SEMÈNE.

Afin de soutenir et développer la fréquentation touristique, la collectivité a voté un plan de développement de plus de 3,5 millions d'euros qui rayonnera sur l'ensemble du territoire.

Certains aménagements ont d'ores et déjà été créés. Il est possible par exemple depuis cet été de profiter d'une aire naturelle multi-activités à la Séauve-sur-Semène.

D'autres aménagements se poursuivront dans les mois à venir : les bords de Semène vont être aménagés à Pont-Salomon, propices aux balades à pied ou en vélo. L'espace loisirs et détente Régis Vidal de Saint-Didier-en-Velay va également s'enrichir d'un pump track et de cabanes dans les arbres dès 2023.

Le cheminement touristique autour du ruisseau Sambalou à Saint-Just-Malmont se poursuit le long des terrains de foot synthétiques.

Le site d'escalade de Saint-Ferréol-d'Auroure, continue d'être aménagé avec la mise en place d'un secteur découverte pour les plus jeunes.

Enfin, à Aurec-sur-Loire, un espace aqua ludique va être créé pour la saison estivale 2023 avec des jeux d'eau adaptés aux enfants en bas âge et jusqu'à 12 ans. Le site de la Teinturerie va, quant à lui, se compléter d'une salle d'escalade indoor.



Aire naturelle multi-activités
à la Séauve-sur-Semène



PONTOIS ET TOURISTES POURRONT PROCHAINEMENT PROFITER D'UNE PARENTHÈSE BUCOLIQUE AUTOUR DES BERGES DE LA SEMÈNE. DES ZONES AMÉNAGÉES SUR LE PARCOURS À PONT-SALOMON PERMETTRONT EN EFFET À CHACUN DE PROFITER D'UNE PARENTHÈSE POUR SE DÉTENDRE. NADIA ADJÉRIOU, 1ÈRE ADJOINTE À LA MAIRIE DE PONT-SALOMON NOUS EN DIT PLUS.

QUE PRÉVOIT L'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA SEMÈNE ?

« Nous avons la chance d'avoir à deux pas du centre-bourg, ce site naturel que nous souhaitons valoriser et rendre plus attractif. Le but est de définir des espaces et de renforcer la végétation. Diverses zones seront proposées : zone de crossfit, espaces de pique-nique, des pontons pour être au plus près de l'eau, du mobilier pour se détendre, un terrain de pétanque, une aire de jeux pour les enfants ainsi qu'un verger accessible à tous. Une zone vélo est également prévue. Le lieu pourra être le point de départ de chemins de randonnée et proposera un petit parcours sous forme de boucle autour de la rivière pour le plus grand bonheur des pontois ainsi que des touristes. »

QUAND LES TRAVAUX VONT-ILS COMMENCER ? QUELLE DURÉE ?

« Les travaux débiteront, nous l'espérons dès le début de l'année 2023. Ils dureront environ un an. »

QUI PORTE CE PROJET ?

« Ce projet est porté par la Communauté de Communes Loire Semène ainsi que notre commune de Pont-Salomon. Nous avons également d'autres partenaires financiers dans ce projet (Région, etc.) »

LES HABITANTS POURRONT-ILS CONTINUER À VENIR SE PROMENER SUR LE SITE DURANT LES TRAVAUX ?

« Certaines zones seront inaccessibles avant l'achèvement complet des travaux. Il sera possible d'utiliser les autres zones en fonction de l'avancement de ces derniers. Nous tiendrons informée la population des prochaines étapes d'avancement de ce projet. »

QUELS SERONT LES IMPACTS ATTENDUS À LA SUITE DE CE CHANTIER D'AMÉNAGEMENT ?

« Les pontois n'auront pas besoin d'aller loin pour trouver un lieu où se ressourcer et un havre de fraîcheur en été en bord de rivière qui, pour l'instant, n'offre aucun équipement de détente permettant de s'arrêter et de profiter de la nature. Les aménagements vont également préserver et améliorer la biodiversité par la plantation de nouveaux arbres et de haies diverses. »





Espace Aqualudique d'Aurec-sur-Loire



PASSIONNÉ DE CUISINE, FABRICE LAFITE S'ÉPANOUIT DANS LE MILIEU DE LA RESTAURATION DEPUIS SES 14 ANS. APRÈS AVOIR SILLONNÉ LA FRANCE POUR SON MÉTIER, IL A DÉCIDÉ DE POSER SES VALISES ET D'OUVRIR L'AUBERGE DU VELAY IL Y A 17 ANS À SAINT-DIDIER-EN-VELAY. AUTOUR D'UN CAFÉ ET AVANT LE COUP DE FEU, IL NOUS DONNE SA VISION DU TOURISME SUR LE TERRITOIRE DE LOIRE SEMÈNE.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ACTIVITÉ.

« L'Auberge du Velay accueille deux activités. La plus historique, l'activité de restauration au sein de l'Auberge du Velay. Il s'agit d'une cuisine semi-gastronomique essentiellement sur réservation, et je travaille au maximum avec des producteurs locaux.

Depuis un an, j'accueille également des touristes au sein de la Bâtisse du Velay, qui propose de la location de chambres. Nous sommes ouverts non stop toute l'année et 7 jours / 7. »

COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU TOURISME SUR NOTRE TERRITOIRE ?

« Il y a de gros efforts de valorisation du patrimoine fournis par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de Communes Loire Semène et qu'il faut poursuivre.

Aujourd'hui, on a du mal à retenir les touristes plusieurs jours sur

notre territoire, même si l'offre de tourisme nature (pistes de VTT, trail) s'est beaucoup développée. Quelques événements sont fédérateurs, comme le carnaval chaque année, mais cela attire un public local. La fête médiévale, organisée il y a 10 ans, avait cartonné. Il faudrait d'autres temps forts de ce type. »

D'OÙ VIENNENT VOS CLIENTS AUJOURD'HUI ?

« J'accueille deux types de clientèle : des particuliers qui viennent du monde entier, de l'Inde aux Etats-Unis, en passant par la Belgique, les Pays-Bas, ou encore la Côte d'Ivoire. Je travaille également avec une clientèle d'affaires. Les entreprises du territoire viennent régulièrement avec leurs clients, partenaires ou collaborateurs. Je fonctionne uniquement par bouche à oreille, sans publicité. Au fil des années, je constate qu'il y a une clientèle d'habituels. »

VOS CLIENTS PROFITENT-ILS ÉGALEMENT DES ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE OU FONT-ILS SIMPLEMENT ESCALE ?

« Il s'agit principalement de touristes de passage. Je les oriente sur les points d'intérêts et activités du territoire comme l'Accrobois à la Séauve-sur-Semène ou la piscine de Saint-Didier-en-Velay. »

QU'APPRECIENT VOS HÔTES LORS DE LEUR PASSAGE ?

« Les clients apprécient la qualité de l'accueil et l'attention que l'on porte à leurs envies et attentes. On ne va pas à la Bâtisse du Velay, on va chez Fabrice. Vous ne venez ni à l'hôtel, ni au restaurant, vous venez chez moi et l'accueil est soigné. »



Site d'escalade de Saint-Ferréol-d'Auroure





TOUR
de
france
2022

RETOUR SUR LE TOUR DE FRANCE 2022

LE 16 JUILLET DERNIER, LE TERRITOIRE DE LOIRE SEMÈNE A CÉLÉBRÉ LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2022. LES COMMUNES DE SAINT-JUST-MALMONT, SAINT-DIDIER-EN-VELAY ET LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE SE SONT MOBILISÉES POUR MARQUER LE PASSAGE DES CYCLISTES ET DE LA CARAVANE. PLUS DE 5 000 PERSONNES ONT SUIVI L'ÉVÈNEMENT ET ENCOURAGÉ LE CHAMPION LOCAL : ROMAIN BARDET. PLUSIEURS MANIFESTATIONS FESTIVES ONT ÉTÉ PROPOSÉES : STANDS, DÉCORATIONS DES VILLES TRAVERSÉES, CONCERTS, ETC.

© A.S.O

PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2026

MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINTIEN UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX, AFIN DE GARANTIR UN NIVEAU DE SERVICE DE QUALITÉ À SES HABITANTS, SOUTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE.



ENFANCE : 1,7 MILLIONS D'EUROS

- MJC d'Aurec-sur-Loire
- Périscolaire de Saint-Ferréol-d'Auroure



CULTURE : 300 000 €

- Musée de la Faulx à Pont-Salomon



TOURISME : 3,5 MILLIONS D'EUROS

- Site d'escalade à Saint-Ferréol-d'Auroure
- Aire multi-activités et passerelle à la Séauve-sur-Semène
- Espace aqualudique et site d'escalade indoor à Aurec-sur-Loire
- Aménagement du Sambalou à Saint-Just-Malmont
- Aménagement des berges de la Semène à Pont-Salomon
- Spot pleine nature Régis Vidal à Saint-Didier-en-Velay



ÉCONOMIE : 7,2 MILLIONS D'EUROS

- Développement de zones d'activités : Bramard, Portes du Velay
- Réhabilitation de friches
- Proposition d'immobilier d'entreprises, pépinière, co-working, fablab



EAU POTABLE : 1,5 MILLIONS D'EUROS

- Travaux de réfection de réseaux
- Interconnexions des stations d'eau potable
- Schéma directeur



VOIRIES / BÂTIMENTS : 1,5 MILLIONS D'EUROS

- Travaux de réfection annuels
- Plan de performance énergétique des équipements communautaires



ENVIRONNEMENT / CONTRATS DE RIVIÈRES : 700 000 €

- Aménagement du Sambalou
- Contrats de rivières

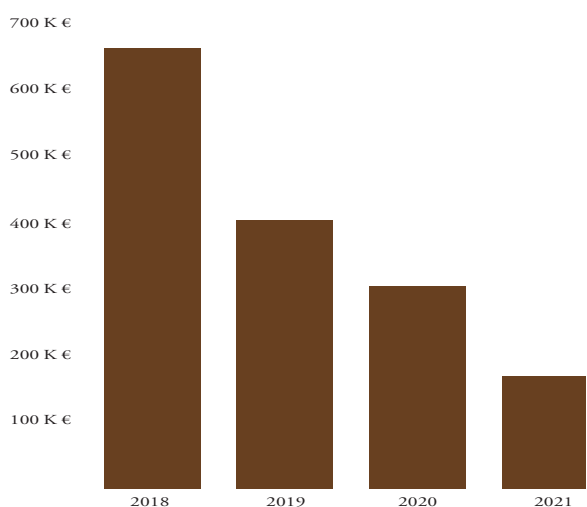


ASSAINISSEMENT / EAUX PLUVIALES : 5 MILLIONS D'EUROS

- Programme annuel de réfection de réseaux
- Mise à niveau des stations d'épuration

DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT NÉCESSAIRES POUR FAVORISER UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

L'augmentation importante des dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes (gel des taux d'imposition) génère depuis de nombreuses années une érosion continue des excédents de fonctionnement et donc des capacités d'investissement de l'intercommunalité, malgré des efforts de gestion importants.

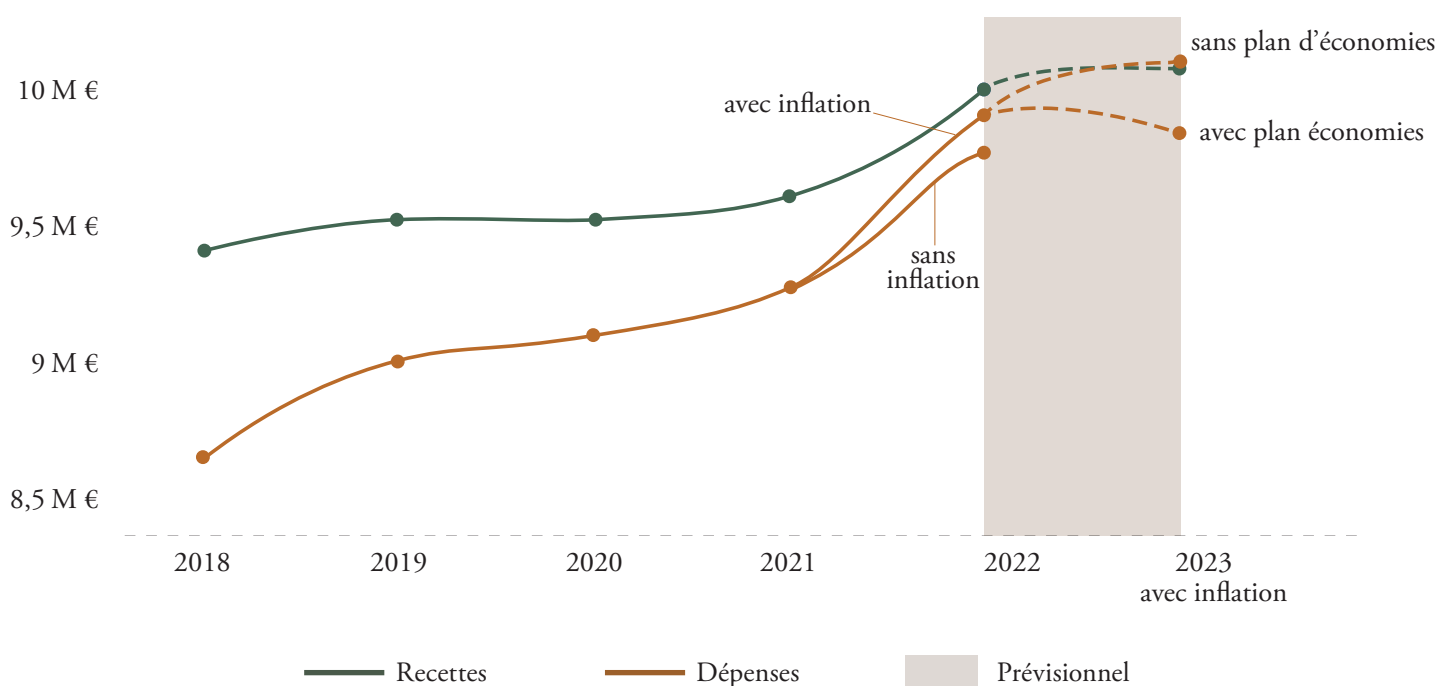


ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Cet effet, cumulé à l'impact du contexte inflationniste sans précédent à l'échelle de la Communauté de Communes (énergie, fournitures et matières premières, carburants, augmentation du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires, etc.) nécessite de **mettre en œuvre un plan d'économie drastique pour permettre de maintenir des services publics de qualité.**

Ce plan d'économie devrait permettre aux finances de la Communauté de Communes de **résister aux impacts de l'inflation grâce à des recettes complémentaires** (tarification des services) et en **recentrant les services rendus sur ceux nécessaires au maintien d'une attractivité territoriale.** Il permettra également de maintenir un niveau d'investissement ambitieux, nécessaire pour générer des économies de fonctionnement (performance énergétique des bâtiments publics), les recettes de demain (zones d'activités, immobilier d'entreprises, etc.) et des travaux pour les artisans et entreprises.

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RE-DÉCOUVREZ LES CHASSES AUX TRÉSORS DU PATRIMOINE EN LOIRE SEMÈNE !

En partenariat avec un groupe d'étudiants en BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux (D.A.T.R) du lycée George Sand à Yssingeaux, la Communauté de Communes Loire Semène a travaillé sur un nouveau projet ayant pour objectif de valoriser le patrimoine local à travers un dispositif pédagogique et ludique.

Deux chasses aux trésors du patrimoine ont ainsi été créées :

- Au bois de Gampille à Saint-Ferréol-d'Auroure – « À la recherche des découvertes du Pr Dearfriend » : Suivez la trace d'un professeur loufoque pour retrouver sa plante miracle et sauver la biodiversité !

Randonnée de 4 km pour un public un peu sportif.

- Dans le centre-bourg de Saint-Victor-Malescours – « À la recherche du veau perdu » : Malheur ! Un petit veau s'est égaré dans le village, peux-tu nous aider à le retrouver ?

Parcours de 45 min accessible dès 6 ans.

Plus de 100 personnes se sont retrouvées à l'occasion du lancement le 30 avril dernier, afin de tester les deux parcours.

POUR PARTICIPER

Il vous suffit de récupérer gratuitement un livret-jeu dans les mairies et les bibliothèques des communes concernées, au siège de la Communauté de Communes Loire Semène (la Séauve-sur-Semène) ou sur www.loire-semene.fr. Vous pourrez ensuite partir à l'aventure en toute autonomie.



Parcours de Saint-Ferréol-d'Auroure – « À la recherche des découvertes du Pr Dearfriend »

LE MUSÉE DE LA FAULX BIENTÔT REMIS AUX NORMES



Musée de la Faulx

Investie dans la sauvegarde de son patrimoine et ambitieuse dans le développement de son offre touristique et culturelle, la Communauté de Communes Loire Semène se mobilise sur le **projet de réhabilitation du Musée de la Faulx, protégé au titre des Monuments Historiques**. Ce musée, véritable témoin de l'histoire industrielle de la commune de Pont-Salomon, fait partie des lieux emblématiques du territoire.

Des travaux de remise aux normes sécurité, incendie et accessibilité sont aujourd'hui nécessaires sur ce bâtiment vieillissant et souffrant de problèmes d'étanchéité.

Au-delà de la préservation du site au fil des générations, le musée bénéficiera également d'une mise en valeur au titre des Monuments Historiques. Cela renforcera sa place au sein du réseau des musées du territoire (le Musée de la Passementerie à Saint-Just-Malmont et le Château du Moine-Sacristain à Aurec-sur-Loire).

Une enveloppe de 300 000€ environ sera dédiée au financement de ces travaux, dont 75% de financements des partenaires de la collectivité (Région, Leader, Département, Etat, DRAC).

BIBLIOTHÈQUES, RÉSEAU LECTURE ET GRAINOTHÈQUES



Le réseau des médiathèques de Loire Semène, dans le cadre de Culture & Vous, propose aux habitants de vivre des instants conviviaux sous le signe du vert, des graines et de la nature.

Les médiathèques et bibliothèques ont souhaité mettre en valeur les échanges et la convivialité en célébrant, pour la première fois dans le réseau, **la Fête des Grainothèques**. C'est dans cette optique, que plusieurs ateliers « bombes à graines » ont été proposés afin de faire connaître les grainothèques.

Ce service, dont tout le monde peut profiter, fonctionne toute l'année, au fil des saisons et durant les heures d'ouverture des bibliothèques. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit. Tous les jardiniers souhaitant entrer dans cette chaîne de troc, sont invités à venir déposer des graines pour en prendre d'autres, qu'ils voudraient cultiver dans leur jardin.

Culture & Vous a été encore une fois l'occasion de rendez-vous variés, qu'il s'agisse de spectacles, d'ateliers et/ou de rencontres, pour le plaisir de tous.

Cette année, c'est l'auteure-illustratrice Marion Janin, qui est venue à la rencontre des différents publics de la Communauté de Communes du 16 au 24 mai au travers d'une exposition de ses originaux présents sur chaque bibliothèque du territoire, de rencontres avec les scolaires, d'un atelier dessin et d'une séance de dédicace.



Atelier Aquarelle à Saint-Just-Malmont

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES À VOTRE SERVICE



Romain
Conseiller Numérique



Maxime
Conseiller Numérique

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES
VOUS ACCOMPAGNENT GRATUITEMENT POUR :



Prendre en main un équipement informatique



Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Naviguer sur internet

CONTACT

 conseillersnumeriques@loire-semene.fr
 0760.35.13.84



N'hésitez pas à consulter notre page internet :
www.loire-semene.fr Rubrique Culture et Patrimoine >
Conseiller numérique

Accompagnement individualisé ou collectif sur ordinateur, tablette et smartphone. Dans la mesure du possible, il est préférable de venir avec son matériel. Merci de venir muni de vos mots de passe et identifiants.

ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

DANS UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE DE PLUS EN PLUS TENDU, AVEC UNE ENVOLÉE DU COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES ET UNE ACCÉLÉRATION DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, LA TRANSITION ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE SONT DES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. IL CONVIENT DONC DE NE PAS SUBIR ET RESTER ACTEUR DE NOTRE DESTIN !

Afin de faire face aux nouvelles réglementations en matière d'exigences thermiques, pour réduire les consommations d'énergie, améliorer les conditions de travail et modifier les usages, la collectivité a lancé début 2022, une étude énergétique afin d'avoir une connaissance précise et exhaustive de l'état de son patrimoine.

Cette étude permettra de disposer **d'un diagnostic thermique complet de l'ensemble des bâtiments communautaires** ainsi qu'une proposition d'actions visant à répondre à un calendrier législatif imposé. Elle permettra de **déterminer des solutions globales de rénovation thermique visant à obtenir le niveau du label ou l'équivalence « Bâtiment Basse Consommation » (BBC)** et de **réduire de 60% les consommations d'énergie d'ici 2050.**

POUR RAPPEL, QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 30 bâtiments de service et équipements communautaires
- 40 000 m² de surface
- 130 000 € de dépenses d'énergie par an



Hôtel d'entreprises - Saint-Just-Malmont



Accueil de Loisirs « Les Galarès » Saint-Didier-en-Velay



Bibliothèque Saint-Victor-Malescour



Crèche les Lutins - Aurec-sur-Loire



Siège de la Communauté de Communes Loire Semène - La Séauve-sur-Semène

PROGRAMME ANNUEL DES TRAVAUX DE VOIRIE

Le marché triennal d'entretien des voiries communautaires a été renouvelé en 2022 avec plusieurs entreprises pour un montant d'environ 70 000€ TTC.

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

Exemple d'intervention : reprise de l'enrobé sur la route entre St-Victor-Malescours et St-Didier-en-Velay ainsi que sur la route du Sictom à St-Just-Malmont.

ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS

Exemple d'intervention : reprise des fossés sur la route de Buchères.

PEINTURE ROUTIÈRE ET SIGNALISATION

Exemple d'intervention : travaux de peinture des axes de l'ex RN 88 à St-Ferréol-d'Auroure, rue du Stade à St-Just-Malmont, ainsi que la route entre St-Didier-en-Velay et St-Victor-Malescours.



Travaux ZA la Garnasse - Saint-Just-Malmont - 2022

D'autres travaux plus importants ont également été menés, tels que la reprise totale d'une partie de la voirie sur la ZA de la Garnasse (Saint-Just-Malmont) où a été opéré un renforcement de la chaussée et une reprise des trottoirs, ou encore sur le route de Montbrison à la Séauve-sur-Semène.

Ce programme de voiries représente une enveloppe globale de 136 000 euros HT.

UN PRIX UNIQUE DE L'EAU POUR UN MÊME SERVICE

LA GESTION DURABLE DE L'EAU, LA PRÉSERVATION QUALITATIVE DES RESSOURCES ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES REPRÉSENTENT DES ENJEUX MAJEURS POUR LA COLLECTIVITÉ DE LOIRE SEMÈNE. RESSOURCE À ÉCONOMISER, L'EAU CONSTITUE UN PATRIMOINE NATUREL, SENSIBLE ET COMMUN, QU'IL S'AGIT DE GÉRER AVEC ATTENTION ET ÉQUITÉ.

La Communauté de Communes exerce 3 compétences lui permettant de gérer la totalité de ce cycle précieux de la ressource en eau : du captage de l'eau au rejet dans les rivières après traitement, y compris l'aménagement et l'entretien des cours d'eau.

Depuis le 1er janvier 2018, elle est compétente en matière **d'assainissement collectif** (collecte et traitement des eaux usées domestiques, assimilées domestiques et non domestiques autorisées), sur l'ensemble de son territoire.

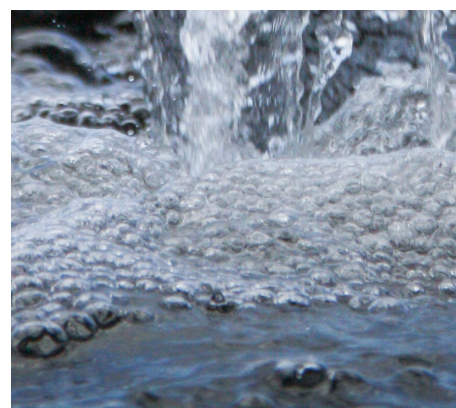
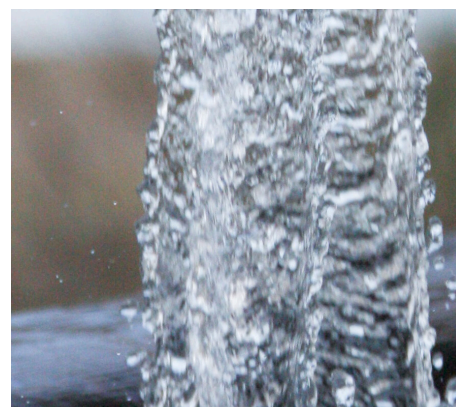
Elle est également compétente en matière de **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI). Cela comprend l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, la défense contre les inondations, ou encore la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Depuis le 1er janvier 2020, elle a également acquis la compétence de **gestion de l'eau potable**. Elle délègue ainsi la gestion des 3 stations de traitement qui approvisionnent le territoire en eau potable : la Clare (Véolia), la Faye (Syndicat des eaux Loire/Lignon) et Lherbret (Syndicat des eaux de la Semène).

Ces prises de compétences présentent plusieurs intérêts, notamment une mutualisation des moyens et une augmentation des capacités d'investissement qui permettent **d'assurer un meilleur service aux habitants et de sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire de Loire Semène**.

Dans un esprit de solidarité communautaire, un tarif unique pour l'ensemble des communes du territoire a été validé à 4,28€ le m³ d'eau, afin de donner les moyens financiers de conduire des travaux d'envergure qui sécurisent notre ressource et l'accès à l'eau potable.

En contrepartie de cette harmonisation du tarif de l'eau sur le territoire, la Communauté de Communes Loire Semène tient l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux (hors ordures ménagères) et ne pas mettre en place de taxe GEMAPI.



QUELQUES CONSEILS POUR MAÎTRISER SES FACTURES

- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les jardins ou laver les véhicules
- Privilégier une douche plutôt qu'un bain (50L d'eau consommés pour une douche contre 150L pour un bain),
- Installer un mitigeur thermostatique afin de diminuer le temps de recherche de la bonne température et prévenir le risque de brûlures (économies de 10 à 30%).

ZOOM SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE ONT ÉTÉ LANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE SUR SON TERRITOIRE.

Une enveloppe estimative de travaux de 460 000 € HT a été allouée afin d'intervenir sur différents secteurs des communes de Saint-Just-Malmont, Aurec-sur-Loire, Saint-Ferréol-d'Auroure et Saint-Didier-en-Velay. Les travaux suivants ont pu être réalisés en 2022.

Secteur de Saint-Just-Malmont :

- Impasse des Taillis - Dévoiement du réseau unitaire
- Lotissement Cheynet - Renouvellement de la canalisation d'eaux usées

Secteur d'Aurec-sur-Loire :

- Avenue du Pont - Redimensionnement du réseau d'eaux pluviales et réhabilitation du réseau unitaire
- Rue des Ribes - Création d'un réseau d'eaux usées

Secteur de Saint-Didier-en-Velay :

- Boulevard des Jardins - Mise en séparatif du réseau et renouvellement du réseau d'eau potable
- Jardins ouvriers - Mise en séparatif du réseau et renouvellement du réseau d'eau potable
- Place des Vallards / Faubourg de la Font / Rue du Breuil - Mise en séparatif du réseau et renouvellement du réseau d'eau potable
- Boulevard Frédéric Boulet - Mise en séparatif du réseau

Secteur de Saint-Ferréol-d'Auroure :

- Auroure - Chemin des Aubépines - Renouvellement d'un tronçon du réseau d'eaux usées et du réseau d'eaux pluviales



Travaux Boulevard des Jardins - Saint-Didier-en-Velay

NOUVELLE CAMPAGNE DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT POUR 2023

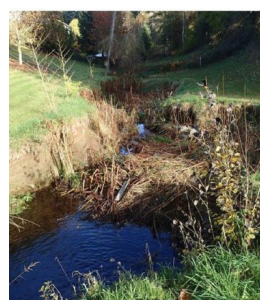
- Lotissement les Pins à Saint-Victor-Malescours : déconnexion des eaux pluviales
- Rue du Velay à Pont-Salomon : suppression des déversements par temps sec
- Avenue de la Gare D500 à la-Séauve-sur-Semène : changement du réseau
- Traversée de la Semène à Aurec-sur-Loire : changement du réseau
- Rue du Canard à Saint-Didier-en-Velay : mise en séparatif

GEMAPI : RETOUR SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE – RIVE DE LHERBRET À SAINT-JUST-MALMONT

Dans le cadre du Contrat Territorial Furan Ondaine Lizeron porté par Saint-Etienne Métropole, des travaux de restauration de la ripisylve (végétation en bords de cours d'eau) et des berges de Lherbret (lieu-dit de Jurine) ont été réalisés à St-Just-Malmont.

En effet, les rives ont été très fortement détériorées sur ce secteur, lors de l'orage d'août 2019 qui a emporté les arbres présents le long de la rive et créé une chute d'eau d'environ 1 mètre.

Des travaux de plantation, d'enrochement dans le lit du cours d'eau et de re talutage des berges ont ainsi été conduits.



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

LES SOLUTIONS D'ACCUEIL À VOTRE DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE DE LOIRE SEMÈNE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE SEMÈNE GÈRE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE DEPUIS 2003. ELLE PREND DONC EN CHARGE LES 4 CRÈCHES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE, AINSI QUE LE RELAIS PETITE ENFANCE « LA SEMÈNE DES BAMBINS ».

La majorité des parents du territoire exerce une activité professionnelle qui nécessite de trouver un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s).

La Communauté de Communes et ses partenaires associatifs et institutionnels (CAF et Département 43) ont mis en place **un guichet unique afin de renseigner les familles sur les différents modes d'accueil sur son territoire et attribuer les places disponibles.**

Le territoire de Loire Semène est aujourd'hui très bien doté en termes d'offres de garde, puisque **112 places d'accueil sont proposées pour 100 enfants** (contre 59.8 places pour 100 enfants en moyenne au niveau national (source : CNAF 2019)).

Les parents peuvent ainsi se tourner :

- vers des assistants maternels exerçant à leur domicile,
- vers des assistants maternels exerçant en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.) pour proposer un accueil collectif,
- vers des crèches collectives
- vers d'autres solutions de garde à domicile

UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

La collectivité constate depuis quelques années une baisse de la natalité sur son territoire, une hausse des coûts de certains accueils et l'émergence de nouveaux types d'accueil (micro-crèches par exemple).

Par conséquent, les demandes formulées par les familles évoluent : plus de flexibilité des horaires d'accueil, prix adaptés aux besoins et contraintes des habitants.

Afin de répondre à ces demandes et préserver un cadre de vie agréable à ses habitants, la collectivité réfléchit donc aux solutions pour accompagner ces évolutions, tout en conservant la maîtrise des coûts.

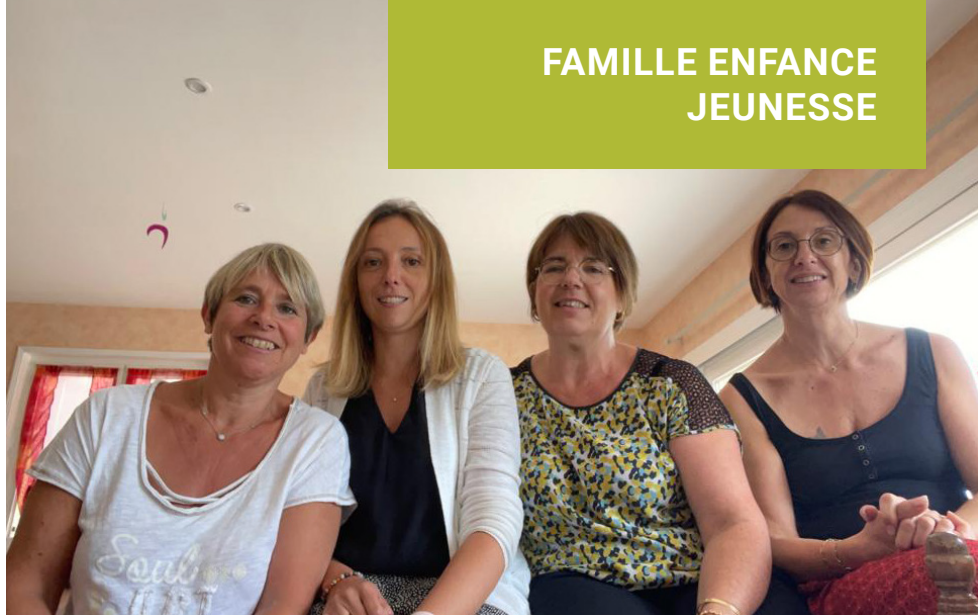


• 545 enfants accueillis sur le Territoire Loire Semène dont + de 2/3 accueillis par un assistant maternel exerçant à domicile ou en MAM.

• 4 crèches associatives et communautaires

• 7 MAM ouvertes (+1 en projet sur la commune de Saint-Victor-Malescours)

• 122 assistants maternels agréés exerçant à domicile



Les Assistantes Maternelles de la MAM de La Séauve-sur-Semène



ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL QUI SÉDUIT DE NOMBREUX PARENTS, LES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) PROPOSENT UN VÉRITABLE ACCUEIL PERSONNALISÉ AU SEIN D'UN GROUPE RESTREINT. PARMIS LES 7 MAM PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DE LOIRE SEMÈNE, PARTONS À LA RENCONTRE DE CELLE DE LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE, LA MAM « LES P'TITES MERVEILLES DES MAMZ'ELLES ».

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QU'EST UNE MAM ?

« Une Maison d'Assistants Maternels propose un accueil régulier de jeunes enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Les MAM permettent de regrouper en un même lieu des assistantes maternelles agréées et des spécialistes de la petite enfance. »

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS ?

« La MAM présente plusieurs avantages aussi bien pour l'enfant que pour ses parents. Au-delà d'un accueil personnalisé au sein d'un groupe restreint, l'enfant est suivi par un assistant maternel référent, qui respecte ses propres rythmes en tenant compte de ses besoins et de son épanouissement personnel dans un lieu sécurisé. Sur la MAM des P'tites Merveilles des Mamz'elles, nous sommes 4 professionnelles

entièrement disponibles pour les enfants. Enfin, les parents employeurs de l'assistante maternelle référente conservent le maintien des aides de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant). »

POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX D'ÊTRE À PLUSIEURS AU LIEU DE TRAVAILLER SEULE À VOTRE DOMICILE ?

« La richesse de notre savoir-faire nous permet de mettre en commun nos expériences et ainsi valoriser notre travail d'équipe. Cela permet également de rompre l'isolement lié à la profession et de séparer notre lieu de vie de celui de notre travail. »

COMBIEN DE MAM LE TERRITOIRE COMPTE-T-IL ?

« 7 MAM sont aujourd'hui constituées

sur le territoire de Loire Semène, dont deux ouvertes en 2022 sur la commune de Saint-Just-Malmont.

Un projet est également en cours sur la commune de Saint-Victor-Malescours. »

POURQUOI FAITES-VOUS CE MÉTIER ?

« Le cœur de notre métier réside dans l'envie de participer à l'épanouissement des enfants, à leur bien-être et ainsi les aider à grandir et à évoluer à leur rythme.

C'est venir également en soutien aux parents qui ont besoin d'une solution de garde et leur donner la possibilité de pouvoir partir au travail en toute confiance.

Notre métier à responsabilités est récompensé par le regard du tout petit ! »



RELAIS PETITE ENFANCE
« LA SEMÈNE DES BAMBINS » :

1 PLACE DE L'ABBAYE
43140 LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE

TÉL : 04 71 75 69 50
@ : RAM@LOIRE-SEMENE.FR

GUICHET UNIQUE :

HTTPS://FAMILLES.LOIRE-SEMENE.FR/
FAMILY



COUP DE PROJECTEUR SUR LE C.I.S.P.D

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) DÉCLINE SON ACTION AUTOUR DE 3 MISSIONS :

- **MISSION DE PROXIMITÉ ET « D'ALLER VERS », À LA RENCONTRE DES JEUNES DANS LEUR(S) LIEU(X) DE VIE ET LEURS POINTS DE RENCONTRE**
- **MISSION DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION, AFIN DE PRÉVENIR, SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES JEUNES NOTAMMENT FACE À DES CONDUITES À RISQUES (ADDICTION, PRÉVENTION ROUTIÈRE, ...).**
- **MISSION D'ANIMATION AUPRÈS DES JEUNES DE LA 6ÈME JUSQU'À 17 ANS, AFIN D'ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT ET DU JEUNE, PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE SA PERSONNALITÉ ET L'AIDER À PRENDRE TOUTE SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ.**

Le CISPD travaille en coopération directe avec différents partenaires : établissements scolaires, collectivités, mission locale, gendarmerie, associations, transports scolaires, etc. afin de proposer différentes activités aux jeunes du territoire.

Il est à l'initiative de plusieurs projets émanant de besoins repérés par les équipes, les partenaires ou les jeunes eux-mêmes.

En 2022, une dizaine de jeunes en moyenne durant les vacances scolaires a été accueillie quotidiennement, ce qui a permis la **mise en œuvre de nombreux chantiers jeunes** : aménagement d'un espace potager pour l'école Arc-en-ciel de la Séauve-sur-Semène, création des décorations des communes de Saint-Just-Malmont et la Séauve-sur-Semène pour le Tour de France 2022, travaux de peinture de la barrière de la Mairie de Saint-Didier-en-Velay et des portails de la Chapelle Claire Joie, nettoyage des berges de la Semène à Pont-Salomon, un chantier citoyen de rénovation à Saint-Ferréol-d'Auroure, etc.

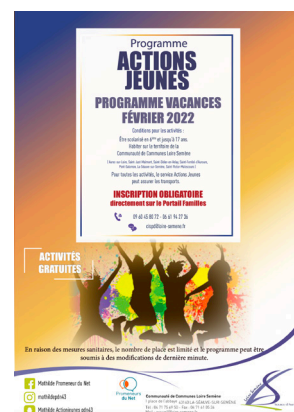
Le CISPD organise chaque année **les Journées Sécurité Routière pour les 4 collèges du territoire** en lien avec de nombreux partenaires : la Préfecture de la Haute-Loire, l'association Vivre et Conduire, le FRAD, la gendarmerie de la Haute-Loire et la Brigade Motorisée (BMO), la Prévention Routière, Les Motards en Colère, les Pompiers de Saint-Didier-en-Velay et d'Aurec-sur-Loire et l'ADTEEP.

Durant cette journée, les 400 élèves de 4ème bénéficieront en groupes de 6 ateliers : sensibilisation à l'alcool, protéger-alerter-secourir, témoignages, partage de la route, simulateur deux roues et sensibilisation aux stupéfiants.



Une sortie du CISPD encadrée par Océane et Mathilde.

Retrouvez divers programmes proposés sur le site internet : www.loire-semene.fr





Sortie VTT sur le territoire



Chantier jeunes à la Séauve-sur-Semène



LE CIPSD, CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE EST UN DISPOSITIF PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX JEUNES. SASHA, ADOLESCENT D'AUREC-SUR-LOIRE PARTICIPE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES À CES CHANTIERS. IL NOUS EN DIT UN PEU PLUS.

C'EST QUOI LE CIPSD, QU'EST-CE QUI VOUS EST PROPOSÉ ?

« Le CIPSD est un programme qui sert à prévenir la délinquance, par l'organisation de chantiers avec des adolescents de 12 à 17 ans. Ils sont ainsi récompensés par des activités telles que des sorties dans des parcs d'attractions, des laser-games, etc. L'objectif est d'inculquer des valeurs aux adolescents pour leur faire apprendre, par exemple, le principe du travail.»

PARTICIPES-TU SOUVENT À DES JOURNÉES ?

« Oui je participe souvent à des journées chantiers ou sorties... Je suis au CIPSD depuis 2-3 ans. »

COMMENT EST L'AMBIANCE ?

« L'ambiance est très agréable, tout le monde s'entend bien même lorsqu'il y a des nouvelles personnes.»

APPRENDS-TU DES CHOSES ?

« Oui, j'apprends des choses en étant au CIPSD, que ce soit le partage ou même la vie en communauté, je sais que cela me sera bénéfique à l'avenir. »



FOURRIÈRE : COMMENT LE SERVICE FONCTIONNE-T-IL ?

En cas de stationnement gênant ou abusif, il est possible de contacter la gendarmerie pour faire enlever un véhicule.

Plusieurs étapes interviennent avant mise en fourrière. Les gendarmes se rendent sur place afin de constater l'infraction. Au bout de 7 jours en cas de stationnement abusif, la fourrière intervient pour enlever le véhicule si celui-ci n'a pas été déplacé. Ce délai peut être ramené à 1h en cas de stationnement gênant ou dangereux. Les propriétaires sont alors notifiés de la mise en fourrière de leur véhicule. Si ce dernier n'est pas récupéré dans les 14 jours, il est remis au service des Domaines ou est détruit en fonction de sa valeur, aux frais du propriétaire du véhicule.

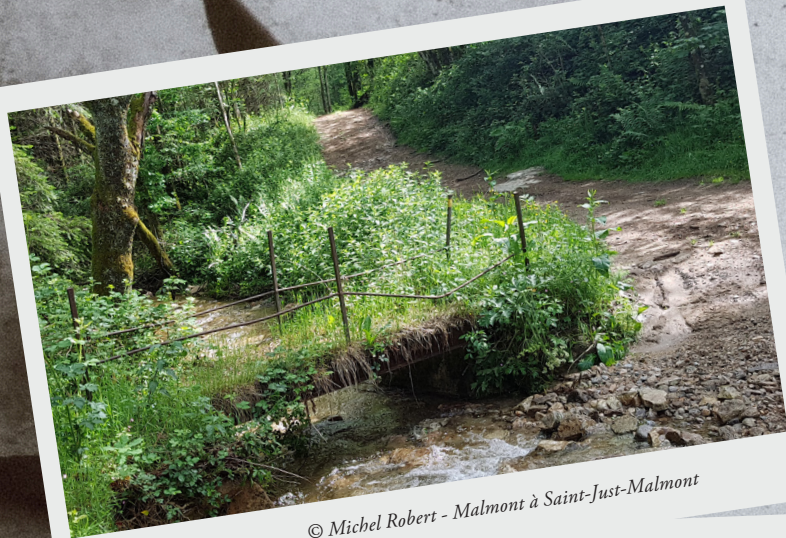
Depuis le début de l'année 2022, 16 véhicules ont été signalés en stationnement abusif sur le territoire de Loire Semène : 6 ont été déplacés et 10 mis en fourrière.



Intervention de la fourrière à la Séauve-sur-Semène

Concours photo

Votre territoire mis en lumière par ses habitants



© Michel Robert - Malmont à Saint-Just-Malmont



© Sylvie Française - La Séauve-sur-Semène



© Vincent Zagorda - Bois Saint-Just-Malmont



© Cécile Szarek - La Séauve-sur-Semène



© Élodie Winiewski - Tour de France - Saint-Just-Malmont



© Municipalité de Saint-Didier-en-Velay - Tour de France



© Fabienne Laurenson - Huppe fasciée - Saint-Didier-en-Velay



© Christian Barthélémy - Aurec-sur-Loire

Communauté de Communes Loire Semène

Aurec-sur-Loire • Saint-Just-Malmont • Saint-Didier-en-Velay

Saint-Ferréol-d'Auroure • Pont-Salomon • La-Séauve-sur-Semène • Saint-Victor-Malescours